



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA LYON-CORBAS

L'AGRESSION DE TROP

Le détenu Z. arrivé sur l'UDV depuis le 12 mars 2024, n'a jamais cessé de faire parler de lui.

Pour rappel, il avait été incarcéré à la MALC en octobre 2023 et en était partie en décembre 2023 en **MOS**.

Il aura fallu la patience des collègues de l'UDV et de l'encadrement pour qu'à ce jour il soit toujours sur la MALC. Leur journée est rythmée par les **tapages incessants** de cet individu. On ne compte plus **les dégradations** de la cellule (télé, mobilier, feu et autres). Les collègues n'entendent même plus **les insultes et les menaces** dont ils sont victimes tous les jours. Les autres détenus de l'UDV n'en peuvent plus du bruit, ils ne dorment pas la nuit et la présence du détenu Z. nuit gravement à la progression des autres tant ils sont énervés et fatigués.

Aujourd'hui, il est monté d'un cran et à l'ouverture de la CPROU, là où il se trouve actuellement, **il a craché au visage de notre collègue**.

Ce détenu frustré dès qu'on accède pas à ses demandes, déverse sa colère sur les personnels. **Son placement à l'UDV n'est plus viable, il n'a plus rien à faire chez nous. Son retour vers son établissement d'origine doit être imminent.**

Son départ ramènerait de la tranquillité au sein de l'UDV et par la même occasion au QA et QD.

Monsieur le Directeur Interrégional, nous vous demandons de prendre en compte rapidement la demande de fin de contrat de ce détenu à l'UDV et son départ rapide ailleurs que chez nous.

Le bureau local Fojustice souhaite un prompt rétablissement au collègue et lui apporte tout son soutien.

Le bureau local Fojustice se tient à sa disposition pour toutes demandes ou démarches administratives.



@ :fo.lyoncorbas@gmail.com

☎ :04-72-48-36-26

BL **FO Justice** Lyon-Corbas

Le 19 juin 2024

